

A flanc de coteau

N° 367

Mai / Juin 2023

MONTMEYRAN

Sommaire

Edito du Maire.	1
Commission sociale.....	4
Commission InfoCom.....	6
Montmeyr'En transition.....	10
Commission Vie Quotidienne.....	13
Ecole Roger Marty.....	17
MJC.....	18
Amicale Laïque/ Jardins partagés.....	19
Ecole Sainte Marie/ USM.....	20
UCMV / RCM.....	21
TCM / RUNNING.....	22
AZUL / club des Chênes.....	23
A l'affiche.....	24
Vie économique.....	27
Infos pratiques.....	28

**Compte rendu
du conseil municipal :**
[www.montmeyran.fr/
comptes-rendus-du-conseil/](http://www.montmeyran.fr/comptes-rendus-du-conseil/)

Direction de la publication : Olivier Rochas
Tirage : 1 500 ex- impression : Le Crestois

Comité de rédaction : Commission InfoCom
secrétariat de rédaction et mise en page :
Sophie Pitet et Laetitia Challancin



Chères Montmeyranaises, Chers Montmeyranais,

Depuis le 28 mai 2020, votre nouvelle équipe municipale est au travail, avec détermination, dans le respect de ses engagements et de ses convictions.

Si nous avons réussi à mener à bien de nombreux projets et politiques reconnus, ce n'est pas seulement dû au soutien de nos différents partenaires. Sans l'implication des agents communaux, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, notre volonté politique aussi forte soit-elle, ne peuvent avoir le moindre prolongement.

Une trentaine d'agents œuvrent au quotidien au sein de notre administration communale afin de garantir, en étroite collaboration avec les élus, des services publics de qualité pour tous.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et les animateurs de la périscolaire et de l'accueil de loisirs accompagnent les enfants dans leurs différents apprentissages. Le service entretien de la commune se mobilise au quotidien afin de garantir un accueil de qualité dans nos différents bâtiments communaux. Nos services techniques sont sollicités afin de maintenir un cadre de vie de qualité au sein de notre village. L'agent de la médiathèque propose avec le soutien d'une équipe de bénévoles différentes animations au sein de cet équipement culturel ouvert à tous. Le service administratif de la commune accueille et accompagne les habitants de la commune dans leurs différentes démarches.

En lien avec le directeur général des services, nous travaillons à optimiser et améliorer les conditions de travail. Un des objectifs de l'année 2023 consistera à étoffer notre équipe administrative par le recrutement d'un Responsable des Services Techniques en cours de finalisation et par la création d'un poste d'assistant en ressources humaines. Un budget plus conséquent a également été déployé afin de développer des actions de formations collectives et individuelles.

Je tiens, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, à les remercier et à exprimer toute ma reconnaissance pour leur action quotidienne au service des Montmeyranaises et Montmeyranais.

Dans les mois qui viennent, nous poursuivrons notre démarche de mise en avant de nos agents sur À Flanc de Coteau.

Olivier ROCHAS

Budget municipal

Le conseil municipal réuni le 30 mars a voté le budget primitif 2023.

Le budget communal est composé de 2 parties :

- La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune mais qui ne permettent pas de constituer un patrimoine : salaires des agents, eau et électricité, assurances, entretien des bâtiments et du matériel, intérêts des emprunts, subventions, contribution au service d'incendie ...
- La section d'investissement regroupe au contraire les dépenses qui participent à constituer un patrimoine. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget primitif 2023 s'équilibre à 2 235 241 euros en fonctionnement et 1 459 928,21 euros en investissement.

La section de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement correspondent essentiellement aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et diverses subventions, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (périscolaire, location des salles communales et immeubles communaux ...).

Compte tenu du contexte économique actuel, la commune a souhaité ne pas augmenter les taux des impôts communaux (taxe habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties). Néanmoins, une inflation sur les bases estimée à 6,5% augmentera la facture fiscale des Montmeyranais.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, le CCAS, les intérêts des emprunts à payer ...

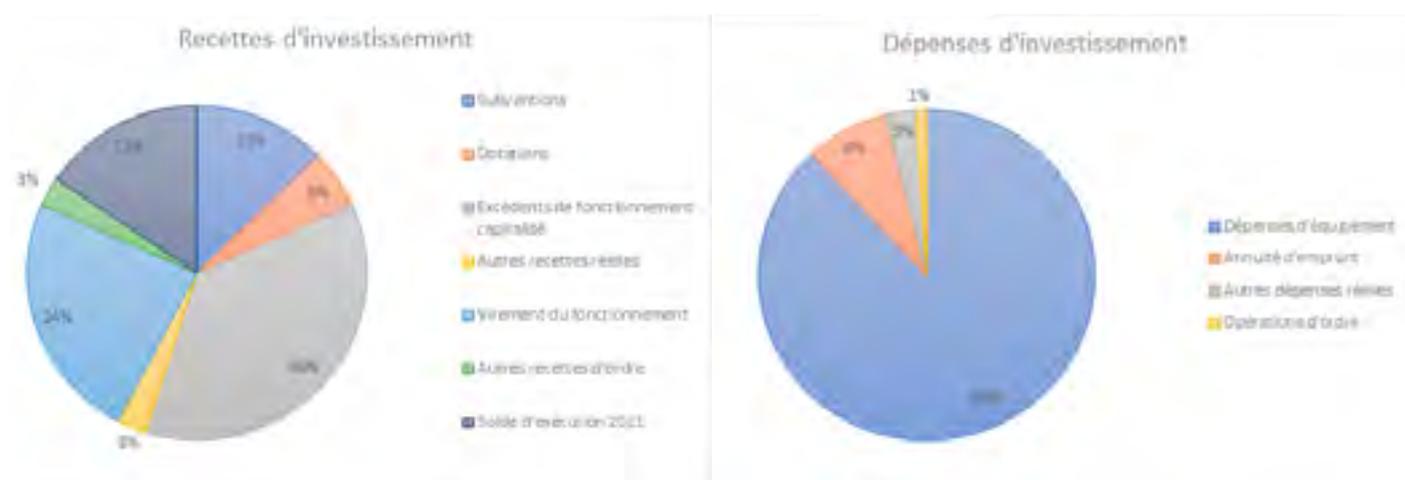
Les dépenses de fonctionnement tiennent compte du maintien du renfort sanitaire de l'équipe ATSEM jusqu'aux vacances d'été, et du souhait d'étoffer le service administratif de la commune par le recrutement d'un(e) responsable des services techniques et d'un(e) gestionnaire en ressources humaines. Elles sont surtout particulièrement affectées par la hausse des prix de l'énergie (estimations d'une hausse de 65% en dépenses d'électricité et de 82% en dépenses de combustibles).

Les efforts entrepris concernant la sobriété énergétique en 2022 vont se poursuivre et se renforcer. Plusieurs actions ont été entreprises en ce début 2023, par exemple l'arrêt définitif de 3 serveurs informatiques au sein de la Mairie, la fermeture du chauffage de la salle des fêtes sur une période de 3 semaines en février. Des dépenses d'investissement seront également fléchées pour réduire la hausse des consommations.

L'inflation impacte également le coût des matières premières. Ainsi on enregistre une hausse sur les dépenses de fournitures de petit équipement. Les prestations pour les différentes animations annuelles sont également impactées par cette hausse. En parallèle la municipalité a souhaité étoffer son offre d'animation à destination de la population en compléments de celles déjà existantes. On peut citer entre autres le projet d'organiser des cinémas débat en profitant de l'installation du grand écran à la salle des fêtes. La mise en place d'une soirée mettant à l'honneur les sportifs et les bénévoles ou encore des festivités en lien avec les entreprises locales.

La municipalité a également fait le choix d'augmenter son budget de fonctionnement afin de procéder à de la réparation de ses bâtiments publics et de ses voiries. Ainsi 40 000 euros ont été fléchés dans le cadre d'un marché groupé pour l'entretien de voirie avec les communes de Malissard et de Beaumont les Valence.

La section d'investissement



Les recettes de la section d'investissement appartiennent pour l'essentiel à 2 catégories :

- Les ressources propres constituées par le solde d'exécution d'investissement de l'année antérieure, une part d'affectation du solde de fonctionnement de l'année antérieure et le transfert depuis la section de fonctionnement, les recettes fiscales spécialement fléchées comme le fonds de compensation de la TVA ;
- Les subventions d'autres organismes : Etat, Département, Valence Romans Agglomération, CAF, SDED ...

Les dépenses d'investissement comprennent d'une part des dépenses dites obligatoires comme le remboursement du capital de l'emprunt ou ce que la commune doit chaque année à la communauté d'agglomération.

Les autres dépenses concernent plusieurs projets souhaités par la municipalité :

- En faveur des équipements sportifs : équipement en LED des éclairages du foot et du tennis, installation d'une hotte pour le rugby, fermeture de l'espace buvette au boulodrome
- En faveur du groupe scolaire : les projets de changement de la chaudière et d'audit énergétique qui n'ont pas pu être entrepris en 2022 sont reportés sur cette année 2023, poursuite de l'aménagement de la cour de l'école élémentaire, équipement en LED des éclairages du groupe scolaire, rénovation du bâtiment de la périscolaire
- Pour la réfection des voiries
- Pour la réparation, la rénovation et l'accessibilité des bâtiments publics
- Pour l'aménagement du village : implantation des CSE, modification du PLU, aménagement des quartiers Est
- Pour l'achat de terrains qui permettrait la mise en place de programme de construction d'habitat ou d'équipement collectif
- Pour l'acquisition de matériels à destination des services municipaux

Registre veille sociale 2023

À l'approche de l'été, la commune de Montmeyran renforce sa vigilance auprès des personnes fragiles ou isolées, et les invite à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale afin de s'inscrire sur le registre Veille sociale. Ce dispositif de veille s'adresse aux personnes de + de 75 ans mais aussi à toute personne isolée et/ou en situation de handicap, quel que soit son âge.

Lors d'événements exceptionnels de type canicule, grand froid, épidémie, etc, l'inscription sur ce registre permet aux élus et membres du CCAS de vous contacter.

L'inscription sur ce registre, basée sur le volontariat, est essentielle afin d'apporter aux personnes concernées aide et assistance, mais également d'assurer une surveillance régulière.

L'inscription peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal, par un tiers : ami, proche, médecin, personnel médical, service d'aide à la personne...

Si, dans les années précédentes, vous n'avez pas eu d'appels téléphoniques lors des épisodes caniculaires, et vous souhaitez être contacté, inscrivez vous auprès de l'accueil de la mairie :

- Par téléphone : 04.75.59.30.26
- Par mail : mairie@montmeyran.fr

Isabelle Vatan,
1^{ère} adjointe aux affaires sociales
& Vice-Présidente du CCAS

Démarrage de la saison Ambroisie 2023

Qu'est ce que l'ambroisie ?

Les ambrosies (*Ambrosia artemisiifolia* ainsi que d'autres espèces) sont des plantes originaires d'Amérique du Nord qui, suite à leur introduction en Europe et dans d'autres régions du monde, ont en partie réussi à s'établir. Les ambrosies sont monoïques : les inflorescences mâles et femelles sont sur la même plante.

Elles sont en fleur à la fin de l'été ainsi qu'en automne, leur pollinisation se faisant par le vent. Elle est présente en grande partie du quart sud-est de la France.

Pourquoi s'inquiéter ?

L'ambroisie libère de grandes quantités de pollens qui sont très allergisants et peuvent conduire à des crises d'asthme. A cause de sa floraison tardive, l'ambroisie entraîne des complications sur une longue période de temps pour les personnes allergiques. L'ambroisie à feuille d'armoise (*A. artemisiifolia*) est aussi un grave problème pour le monde agricole car elle provoque des pertes d'exploitation et est difficile à contrôler.

Que pouvons-nous faire ?

Si vous repérez des plantes d'ambroisie dans votre région, vous pouvez facilement les arracher. Comme beaucoup de gens montrent des irritations de la peau après un contact avec la plante, il est préférable de porter des gants. Lorsque les plantes sont déjà en fleur, prenez soin de ne pas inhaler le pollen.

Il est important de signaler les plus grandes populations aux autorités locales.

Comme Marjorie et Oona, venez rejoindre notre groupe de travail, ou participer à la lutte en signalant toute présence d'ambroisie sur www.signalement-ambroisie.fr ou en vous adressant au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Christian Didier, Délégué Ambroisie
Catherine Rissoan, Déléguée Santé Publique

comparaison de l'ambroisie et l'armoise



En haut Ambroisie
En bas Armoise



En haut Armoise
En bas Armoise



Ambroisie à Droite
Armoise à Gauche

Quelques conseils pour éviter les moustiques tigres

Pour lutter contre sa reproduction, il faut supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples ! Les produits anti-moustiques (insecticides, répulsifs) ne suffisent pas, ils ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Le moustique tigre est fortement lié à l'homme et il vit à son contact parce qu'il y trouve : de la nourriture pour ses œufs, en nous piquant, des endroits pour pondre dans des contenants où l'eau peut s'accumuler, des lieux de repos à l'ombre de la végétation.

Détruire les lieux de ponte et éviter sa prolifération

Les femelles moustiques tigres pondent sur les rebords secs de petits récipients. C'est lorsque la lame d'eau atteint les œufs qu'ils peuvent éclore et se développer. Sans eau, pas d'éclosion, pas de nouvelle génération de moustique ! Supprimer ou vider au moins une fois par semaine les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer ou vider tous les contenants où l'eau peut s'accumuler que ce soit dans les jardins, sur les terrasses et les balcons et alentours. Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, si possible supprimer les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.

Couvrir les bidons, citernes ou bassins de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, regards (comblés le décanteur jusqu'au niveau de l'évacuation) ou caniveaux ; s'assurer qu'ils sont réalisés avec une pente suffisante et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie. Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches en plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols, piscines gonflables non utilisés... Entretien des espaces extérieurs, évacuer les petits débris, les encombrants, les déchets verts.

Limiter les lieux de repos des moustiques adultes

Débroussailler, tailler les herbes hautes et les haies, élaguer les arbres. Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux. Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage). Entretien de votre jardin. Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. **Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.**

Tous les acteurs (particuliers, collectivités, professionnels) doivent participer à la lutte contre la prolifération de ce nuisible. Il revient à chacun d'agir, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples et peu contraignants.

Mutuelle communale

MA MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Venez assister à la réunion d'information qui se tiendra

Lundi 12 juin 2023 à 18h30
Salle des fêtes de Montmeyran

La santé de tous, un bien précieux. Parce que nous avons tous droit à la santé !

Lutte contre le frelon asiatique

LE FRELON ASIATIQUE

SIGNEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'indivus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

Sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches

Collecte des déchets à Montmeyran

Valence Romans Agglo nous informe qu'un an après la mise en place des nouvelles consignes de tri et des composteurs gratuits, les comportements des habitants ont évolué et nos poubelles grises s'allègent. Bravo à tous pour les efforts de tri !

Dans ce contexte, et face à l'augmentation des coûts de collecte et de traitement, Valence Romans Agglo poursuit sa politique d'optimisation de la collecte des déchets. Objectifs : plus de tri et de compostage, moins d'ordures ménagères résiduelles pour une meilleure maîtrise des coûts.

Quels changements à Montmeyran ?

D'ici la fin de l'année, sera mis en service des Points d'Apport Volontaire (PAV) et ce sera alors la fin de la collecte en Porte à Porte (PAP). Particuliers et professionnels devront alors apporter leurs ordures ménagères aux PAV, comme pour les déchets recyclables.

Des Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) vont être installés et ces points d'apport volontaire seront également équipés de conteneurs de tri sélectif.



Afin de vous présenter plus précisément ce projet, la commune et les services de l'Agglo ont invité les Montmeyranais et Montmeyranaises à participer à une réunion publique, en présence de Madame Geneviève Girard, vice-présidente de Valence Romans Agglo en charge du cadre de vie, le mardi 2 mai 2023 à la salle des fêtes de Montmeyran. Nous remercions les participants pour la qualité des questions posées.

Présentation de l'étude

Actuellement, Valence Romans Agglo et le groupe de travail municipal continuent l'étude d'implantation des sites. Un groupe d'anciens élus à l'urbanisme, voirie et maire a été réuni 2 fois afin de donner son avis sur l'étude en cours.

Cette présentation a pour but d'informer les Montmeyranais et les Montmeyranaises sur le travail en

cours concernant le choix des sites. Elle reste cependant en évolution tant que tous les sites n'auront pas été validés.

Le choix des sites

Le choix des sites se fait en fonction :

- de la densité de population et des lieux de production de déchets
- du maillage global des points d'apport volontaire
- des conditions de sécurité (pour les habitants et pour les collecteurs)
- des contraintes techniques (largeur du camion de collecte, réseaux aériens et souterrains, etc...)

Nombre de sites

Cette étude présente actuellement entre 12 et 15 points d'apport volontaire.

Nombre de conteneurs

- Pour la collecte des ordures ménagères : 43 Conteneurs Semi-Enterrés
- Pour la collecte du tri : 59 conteneurs aériens
15 pour le verre (actuellement : 9)
44 pour les emballages et papiers (actuellement 21)

Les différents sites

1. Les Batailles

Ce site situé au rond-point des Batailles, sur la route d'Ourches, est un site commun à la Baume Cornillane, Ourches et Montmeyran. Il est actuellement en service de façon temporaire (seulement des conteneurs aériens) pour Ourches et La Baume Cornillane qui sont déjà passés à l'Apport Volontaire depuis fin 2022. Nous travaillons également à ce que ce site puisse accueillir une aire de covoiturage.

2. Les Crottes

Ce nouveau site situé à quelques centaines de mètres du rond point des Crottes, sur la route des Pialoux, est un site commun à la Baume Cornillane et Montmeyran. Il est actuellement en service de façon temporaire (seulement des conteneurs aériens) pour La Baume Cornillane.

4. Z.A. des 4 Chemins

Ce site existant, situé à la Zone Artisanale des 4 Chemins, accueille déjà des conteneurs de tri. Des CSE seront ajoutés pour les ordures ménagères.

5. Les Dorelons

Ce site existant, à l'intersection de la RD 125 et du Chemin de l'Ecoutay, accueille déjà des conteneurs de tri. Des CSE seront ajoutés pour les ordures ménagères. Un cheminement piéton est également à l'étude pour sécuriser l'accès au site et à l'arrêt de bus.

6. Stade la Rivière

Ce site situé le long de la RD125, proche du portail du rugby est un site existant. Des CSE seront ajoutés pour les ordures ménagères. Il sera déplacé au niveau du parking pour ne pas gêner l'accès côté rugby.

8. Roger Marty (Parking Nord)

Ce site existant sur le parking nord du groupe scolaire Roger Marty accueille déjà des conteneurs de tri. Des CSE seront ajoutés pour les ordures ménagères.

11. Place Henry Dejours

Ce site existant sur la place Henry Dejours accueille déjà des conteneurs de tri. Des CSE seront ajoutés pour les ordures ménagères. Le conteneur textile (actuellement chemin du Tacot) sera également déplacé sur ce site.

des difficultés d'accès sont à noter. Le camion de collecte, de par sa taille, ne peut en effet ni repartir par la Place du Temple, ni par la rue André Milhan, ni enfin par le chemin de la motte. Un dispositif spécial de fermeture de la Rue Paulin Barret, pendant le temps de la collecte, est à l'étude afin que le camion puisse évacuer par cette rue normalement en sens unique. L'emplacement exact des conteneurs reste à déterminer.

12. Secteur Sud Ouest

À ce jour, aucun site n'a été déterminé sur ce secteur. L'habitat diffus et la proximité des points de collecte sur la commune d'Étoile-sur-Rhône peuvent potentiellement répondre aux besoins. La recherche d'un lieu d'implantation reste en cours.

13. Franconnet

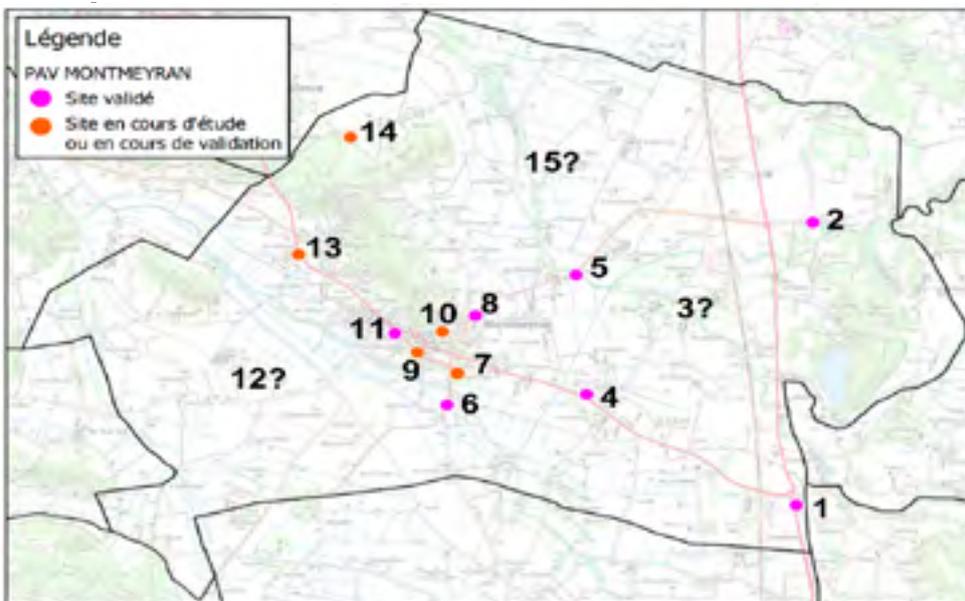
Le site accueillant actuellement du tri serait déplacé sur une zone plus adéquate à recevoir des CSE pour les ordures ménagères. Des conteneurs de tri seraient également présents sur ce lieu.

14. Bernoir

Ce nouveau site sur le Chemin des Gardons, proche du carrefour avec le Chemin de Bernoir, accueillerait également des conteneurs de tri.

15. Secteur Nord

Le secteur nord disposerait des sites 14 et 5 pour l'apport volontaire, ainsi qu'un site proche sur la Route des Theolets à Montvendre. Cependant, la recherche d'un lieu d'implantation reste toujours ouverte à ce jour.



Sites en cours d'étude

3. Quartier Est

Une réflexion globale est en cours sur ce quartier :

- concernant un aménagement des secteurs concernés par le dégel des zones Ug (suite à l'arrivée de l'assainissement collectif)
- afin de réduire la vitesse (Chemin du Bourget) et de sécuriser le cheminement piétons

La recherche d'un lieu d'implantation est en cours.

7. Parc d'Élisa

Ce nouveau site serait positionné sur le parking en face de l'école Sainte Marie, proche des boîtes aux lettres.

9. Chemin du Tacot

Ce site accueille actuellement des conteneurs de tri ainsi qu'un conteneur textile. Une attention particulière est apportée à l'implantation de ce site afin de protéger le cheminement piétons existant.

10. Champ de foire

Ce site nouveau pourrait accueillir des CSE pour les ordures ménagères ainsi que des conteneurs de tri. Cependant,

Aménagement des sites

Valence Romans Agglomération est en charge de l'aménagement des sites : pose des CSE, accès et revêtements au sol, ainsi que de la collecte.

La commune est en charge de la mobilisation de terrains pour l'implantation : Achat du foncier ou conventionnement tripartite entre les propriétaires, Valence Romans Agglo et la commune. Elle est également en charge de l'embellissement des sites et de la canalisation des déchets pour éviter leur envol. Et la commune assure enfin l'entretien courant des sites.

Pour les sites partagés avec les autres communes, un dispositif d'alternance sera organisé pour assurer l'entretien.

Pour plus d'info: <https://www.montmeyran.fr/a-la-une/collecte-des-dechets/>

Olivier Rochas, Régis Marcel,
Laetitia Challancin, Pascal Perez

Survol de drones

Le service Communication de Valence Romans Agglo va réaliser de mi-mai jusqu'à fin juin des reportages photo et vidéo dans chaque commune de l'Agglo. Montmeyran est également concerné.

Ainsi, nous informons la population qu'un drone survolera Montmeyran pour prendre des clichés pendant cette période.

Merci de votre compréhension.

Régis Marcel



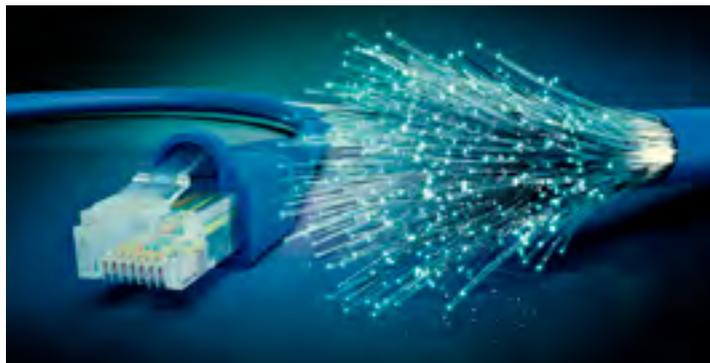
Info Fibre Optique

En ce printemps 2023, 1146 sur 1672 logements sont éligibles à la fibre optique à Montmeyran, soit 69% des logements.

Pour ceux qui ne sont pas éligibles car ils rencontrent des difficultés de raccordement, la municipalité assure un suivi auprès d'Orange.

Vérifiez votre éligibilité sur notre site internet : <https://www.montmeyran.fr/info/info-fibre-optique/>

Régis Marcel



Restrictions sécheresse sur Montmeyran

Notre commune était jusqu'à présent placée en Vigilance pour les eaux superficielles et pour les eaux souterraines par arrêté préfectoral du 6 avril 2023. A compter du 12 mai 2023, l'arrêté n°26-2023-05-12-00006 renforce les restrictions de notre secteur : alerte pour les eaux superficielles et souterraines, cours d'eaux, alluvions et molasses miocène du Bas Dauphiné. Cette décision fait suite à une dégradation marquée des cours d'eau et des nappes d'eau souterraines ces dernières semaines. En effet, la recharge hivernale des nappes est restée très insuffisante et n'a pu compenser le déficit accumulé au cours de l'année 2022. Concernant les cours d'eau, l'absence de précipitations et de fonte des neiges se traduit par des baisses rapides des débits sur la quasi totalité du département.

Conséquences :

Tous les usagers de l'eau (industriels, agriculteurs, particuliers...) sont soumis aux restrictions sécheresse qui s'appliquent à leur catégorie. Ces mesures sont consultables dans l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral.

+ d'infos : <https://tinyurl.com/secheresse2023>

Commission Infocom



Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse Usages d'agrément

ALERTE

Gestes Éco-citoyens



INTERDICTION des prélèvements domestiques dans les cours d'eau (retrait pompe mobile et tout autre dispositif de pompage)



INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, espaces verts, potagers, stades et autres espaces sportifs entre 11h et 17h



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert



INTERDICTION de remplir les piscines (hors première mise en eau après construction après accord du gestionnaire du réseau d'eau potable)
Remise à niveau autorisée



INTERDICTION de laver les voiries, les terrasses, les toitures et façades (sauf si réalisé par une collectivité ou entreprise de nettoyage professionnel)

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site internet des services de l'État en Drôme

Plus d'information sur le site de la préfecture : <https://www.drome.gouv.fr>
Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse



Le bruit en provenance des propriétés privées

LES OCCUPANTS ET LES UTILISATEURS DE LOCAUX PRIVÉS, D'IMMEUBLES D'HABITATION, DE LEURS DÉPENDANCES ET DE LEURS ABORDS, DOIVENT PRENDRE TOUTES PRÉCAUTIONS POUR ÉVITER QUE LE VOISINAGE NE SOIT GÊNÉ PAR LES BRUITS RÉPÉTÉS ET INTEMPESTIFS ÉMANANT DE LEURS ACTIVITÉS, DES APPAREILS, INSTRUMENTS, APPAREILS DIFFUSANT DE LA MUSIQUE, OU MACHINES QU'ILS UTILISENT OU PAR LES TRAVAUX QU'ILS EFFECTUENT.

A CET EFFET, LES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE UTILISANT DES APPAREILS SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GÊNE POUR LE VOISINAGE EN RAISON DE LEUR INTENSITÉ SONORE TELS QUE TONDEUSE À GAZON, MOTOCULTEUR, TRONÇONNEUSE, PERCEUSE, RABOTEUSE OU SCIE, NE SONT AUTORISÉS QU'ÀUX HORAIRES SUIVANTS

LES JOURS OUVRABLES
DE 8H30 À 12H ET DE 14H30 À 19H30.

LES SAMEDIS DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H.

CES TRAVAUX SONT INTERDITS
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

X

Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2015 réglementant les bruits de voisinage sur le Département de la Drôme à l'adresse suivante : http://www.drôme.gouv.fr/IMG/pdf/AR_Bruit_de_voisinage_-_2_juillet_2015.pdf

Inauguration de la station d'épuration des quartiers Est

Ce samedi 25 mars, en compagnie de M. Yves PERNOT, conseiller délégué à l'assainissement de Valence Romans Agglo et des représentants des services de la direction de l'assainissement de VRA, Olivier Rochas, maire de Montmeyran, a inauguré la nouvelle station d'épuration des Dorelons.

Il s'agit d'un équipement peu visible, pour la plupart des administrés, mais indispensable pour notre commune.

Cette STEP, comme nous avons coutume de l'appeler, apporte une réponse aux exigences écologiques et environnementales, pour le respect et la protection des sous sols et pour la qualité des eaux traitées qui seront ensuite rejetées dans l'Écoutey.

Cette STEP, a été conçue au plus proche du réseau, dans le souci de la recherche de la plus grande efficacité technique et énergétique, et elle s'intègre parfaitement dans le cadre rural et naturel qui nous entoure.

Les eaux usées sont transportées gravitairement. Le recours à l'énergie électrique est ainsi donc limité au strict nécessaire et les effluents sont rejetés dans l'Écoutey avant de se jeter dans la Véore au Parc de Lorient.



Ce projet, initié il y a quelques dizaines d'années par la réalisation d'études, se voulait plus vertueux avec la prise en compte des effets directs sur les écosystèmes.

Le voici enfin réalisé, montrant ainsi notre volonté partagée, celle d'aménager un territoire respectueux de l'environnement et soucieux du développement durable.

Cette station a une capacité de traitement de 345 équivalents habitants, à destination des quartiers des Dinas, Rorivas, Petiots et Dorelons. Les usagers ont 2 ans à partir du 7 novembre 2022, date de mise en service de la station, pour se raccorder et commencer à rejeter leurs effluents.

Olivier Rochas

Montmeyr' En Transition

Défi déclics énergie, suite et fin !

Conférence avec Rénov'habitat durable

Le jeudi 16 mars à la salle des fêtes d'Upie, 60 personnes se sont réunies autour de la thématique de la rénovation de l'habitat. La rénovation énergétique, pourquoi ?

> Collectivement, c'est un enjeu national de réduction de la dépendance énergétique, enjeu de résilience et d'attractivité. C'est un objectif qui est inscrit dans la stratégie nationale bas carbone, et dans la planification locale Energie et Climat.

> Individuellement, elle permet d'économiser sur les dépenses énergétiques tout en réduisant sa dépendance à la hausse des prix de l'énergie, d'améliorer son confort, de valoriser son bien immobilier et d'agir pour l'environnement en limitant son impact carbone et énergétique.

Plus d'infos : <https://www.renov-habitat-durable.fr/>

Rencontre avec VoisiWATT

Le jeudi 6 avril, la vingtaine de personnes présentes a été invitée à rencontrer VoisiWATT, dans une dynamique d'échange autour des enjeux de la transition énergétique sur notre territoire.

Au programme : introduction à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, présentation des leviers de cette transition, retour d'expérience de producteurs d'énergie renouvelable. Ce rendez-vous, animé par les sociétaires de la coopérative, permettait de répondre à toutes les questions et informations sur l'intérêt écologique et économique de la production d'énergie renouvelable, y compris sur l'implication citoyenne.

L'objectif principal de cette rencontre était de faire connaître le champ des possibles pour activer, à notre échelle, la transition énergétique.

Plus d'infos : <https://voisiwatt.com/>

Atelier avec la Ressourcerie Verte

Nous avons pu bénéficier, le samedi 22 avril à Montmeyran, des conseils de Marie-Hélène et Eléonore de la ressource verte à Romans, afin de construire un four solaire pliable et une marmite norvégienne.

=> Le four solaire de Copenhague est une façon simplissime de faire un four solaire en papier aluminium, ça se range facilement aussi et ça cuit les aliments (et ça, c'est important, quand même!).

=> La marmite norvégienne est un système de cuisson qui permet d'économiser jusqu'à 70% de l'énergie (gaz, électrique, bois, soleil, fusion). Ce système de cuisson est très vieux et peut se présenter sous des formes très différentes.

Une belle soirée de clôture

C'est devant un public venu en nombre que nous avons fêté la clôture du défi déclics énergie, commencé en janvier 2023 sur les communes d'Upie et de Montmeyran. Le temps étant venu de récompenser l'effort individuel et collectif effectué par une trentaine de foyers inscrits, et ce durant 4 mois, avec pour objectifs de réduire ses factures d'énergie de 10 %, recevoir un large éventail d'astuces et de conseils de spécialistes en la matière (éco-gestes, rénovation de l'habitat, énergies renouvelables etc.), agir concrètement et efficacement pour l'environnement, apprendre à changer ses habitudes de consommation d'énergie et faire de nouvelles rencontres et échanger, partager...

Nous saluons et félicitons les Montmeyranais et Upiens qui se sont engagés et impliqués dans ce défi et qui ont permis de démontrer qu'il peut être relevé ! Un grand bravo à eux !

les premiers : les Watt for ever avec -20.97%, les seconds : les Watt else avec -18.63 %, en troisième : les Ecowatt. Puis, Les Senioritas, la famille ! , Ecoffee et Upietopie.

Nous avons également récompensé les enfants pour le concours de cartes postales : bravo à Amaël et Garance !

Merci à Marie-Hélène, Valentine et Muriel, nos 3 bénévoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont accompagnés et qui ont également fait de ce défi une réussite : Voisiwatt, Valence Romans Agglo, CLCV, la Ressourcerie Verte, Fab-t, Unis-cité, la compagnie du Gravillon, la P'tite cantine, Ô bon vivant.

La soirée s'est poursuivie avec le personnage de Barthélémy Champenois, un scientifique déjanté et éco-anxieux, qui nous a entraînés dans sa course folle à la compensation carbone, le propulsant bien au-delà des limites de l'absurde. Nous l'avons suivi dans sa quête de vérité, ses calculs, ses doutes, ses explications scientifiques et sa folie, qui le déposent là, suspendu entre un passé qu'il ne peut pas changer et un avenir qui semble difficile à éviter. Hilarant !

Et pour terminer sur une touche conviviale, tout en continuant les débats qu'ont fait éclore le spectacle, nous avons partagé un apéritif dinatoire.

Nous restons joignables sur l'adresse zedefi26120@mailo.com pour toute suggestion d'ateliers que nous pourrions proposer dans l'accompagnement vers une transition écologique et énergétique !

Laetitia Challancin



Montmeyr' En Transition

Composteur collectif « tous au compost »

Le samedi 25 mars, nous avons participé à l'opération « tous au compost », l'occasion de présenter le fonctionnement et les nouveaux aménagements réalisés par l'équipe des services techniques et de faire profiter aux enfants de jeux et quizz autour des p'tites bêtes du compost.

Le jeudi 11 mai a eu lieu la 1^{ère} récolte de compost mûr, en compagnie d'Anthony Jegou de Valence Romans Agglo et 2 de nos référents, qui ont pu donner un coup de main pour réaliser dans le même temps le 2^{ème} transvasement.

Un nouveau site de compost collectif devrait voir le jour d'ici cet été au cimetière, **nous avons besoin de référents pour ce nouveau site, afin de renforcer l'équipe actuelle : si vous êtes intéressé-es, merci de nous envoyer un mail à composteur@montmeyran.fr**

Nous vous proposons de nous retrouver lors d'un prochain **apéro-compost le vendredi 21 juillet à 18h30**, afin de souffler la 1^{ère} bougie du composteur collectif de la place Néry Durozet et inaugurer notre nouveau composteur collectif au cimetière !! A suivre...

Laetitia Challancin



Inauguration de la Redonnerie

Ce samedi 29 avril, en présence de Muriel Paret, conseillère départementale, et Stéphane Cousin, conseiller délégué aux nouvelles énergies et à l'économie circulaire de VRA, Olivier Rochas, maire de Montmeyran, entouré d'une dizaine d'élus, a pu découper le ruban d'inauguration de La Redonnerie.

Ce projet, initié dès 2020 par des bénévoles montmeyranais, soutenus par notre équipe municipale lors des manifestations telles que le forum des associations ou le festival zéro déchet avait permis de créer les premiers moments de générosité et de partage, rencontrant un vif succès.

Les bénévoles ont de ce fait souhaité créer un collectif « élargi » pour pérenniser le projet qui deviendra « La Redonnerie », grâce au soutien des élus, et à la mise à disposition d'une salle municipale. C'est ainsi qu'après des heures de travaux intensifs des bénévoles que la redonnerie a pu ouvrir ses portes le 4 février dernier, et sera ouverte tous les samedis de 9h à 12h.

Cette redonnerie est désormais un lieu d'échange et de sensibilisation ouvert à toutes et tous, où chacun peut trouver sa

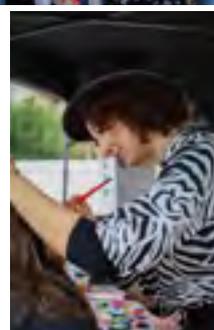
place, apporter de son temps, ses compétences et surtout sa bonne humeur !

Ce fut donc une chouette journée d'inauguration de la Redonnerie dans une ambiance chaleureuse, des échanges sympatiques, une fréquentation intergénérationnelle... Cet événement a été un vrai plaisir pour le collectif et les bénévoles !

Merci à l'association Running pour la restauration très bien organisée et le service avec le sourire. Merci à l'association Azul pour son troc vert et ses dégustations gratuites savoureuses. Merci à la Petite Artisterie pour ses maquillages très appréciés par les petits et par les grands ! Et merci au groupe Ti Crew qui nous a fait danser.

Vivement la prochaine animation !

Olivier Rochas et Christine Causse-Lambert



Vous avez besoin d'un garage pour votre bicyclette ?

Durant votre journée de travail, vous voulez un abri pour votre vélo ?

Tu veux caler ton VTT quand tu viens prendre le car au village ?

A Montmeyran, des abris vélos... que dis-je des « véloboxes » sont à louer.

Ils sont situés à coté de La Poste.

Tarif : 1 mois = 10 € ; 6 mois = 25 € ; 12 mois = 20 € si abonnement Citéa sinon 40 €

Réservation auprès de ValenceRomansDéplacements au 04 75 600 626

Et vous avez la clé...

Vincent Causse



Sortie biodiversité pour les enfants de la Péri

Mercredi 3 mai, 12 enfants de la Péri du CP au CM2 accompagnés de Frederico et Johann ont fait une sortie dans le coteau. Maëlle, animatrice de la LPO a fait écouter différents bruits d'oiseaux vivants sur place. Les chants des rouges gorges et des pics verts très présents sur le coteau ont été entendus. Grâce à leur sacoche d'explorateur les enfants ont pu observer les oiseaux avec des jumelles, capturer pour observer des insectes avec des pots équipés de loupes. L'activité la plus prisée des enfants a été la capture de papillons grâce à un filet et une certaine technique pour ne pas abimer le papillon : ils ont pu découvrir ainsi 5 espèces !

L'activité a duré 2 heures, le beau temps était au rendez-vous ce qui a permis d'observer un rapace (une buse) qui survolait le coteau. L'action a été possible grâce à l'Agglo.

Hélène Boulas

Chants d'oiseaux au jardin de Gaston



L'association des jardins partagés a organisé une matinée chants d'oiseaux dimanche 7 mai. Une quinzaine d'adultes et autant d'enfants étaient sur place à 8h30 pour écouter le concert des passereaux avec Julien, ornithologue. A cette époque c'est déjà le rossignol qui domine la sphère acoustique. Une fois que l'on a bien repéré son chant, on peut discerner la fauvette à tête noire, le rouge-gorge, les merles... Une sortie ne suffit pas pour apprendre les chants, mais les participants sont reparti-e-s avec quelques uns en tête !

Hélène Boulas

Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé.

En dehors de dérogations préfectorales, le brûlage de déchets verts est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros. Pourtant, on estime que 9% des foyers pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (extrapolation régionale des résultats d'une étude nationale de l'ADEME).

Des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, broyage, collecte en déchetterie. Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchetterie est en effet largement préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air !

+ d'infos : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/jardinage/feuilles-mortes-tonte-pelouse-branchages-brulez-jardin>

LE SAVIEZ-VOUS ?

- En France, la mauvaise qualité de l'air...**
 - cause 48 000 décès prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.
- et l'entretien du jardin pour un particulier :**
 - génère des déchets verts que l'on estime en moyenne à 160 kilos par personne et par an.
 - Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.
- En matière d'émissions de particules fines :**
 - 14 000 km parcourus par une voiture essence récente = 50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)
 - 13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne = 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante
 - 1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne = 3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer couvert

Arrêtez de vous enflammer !

Information et recommandations à l'attention des particuliers

Commission Vie Quotidienne

Corso de Pâques

Lundi 10 avril à 9h30 au départ de Gamm Vert, le corso de Beaumont-lès-Valence, accompagné des Miss, est venu nous rendre sa traditionnelle visite.

Ainsi les Montmeyrannais, très impatients, s'étaient massés dans les rues du village, en attendant le passage des quinze chars, annoncés par la musique qui les précédait. Dans un joyeux tintamarre, le défilé tout en couleur, et arrosé de confettis a traversé Montmeyran sous le soleil et les applaudissements.

Dans le Parc, sur le parvis de la Salle des Fêtes, Jean Marc Osternaud, président du Comité des Fêtes, Cyril Vallon, le maire de Beaumont-lès-Valence, et les Miss ont été accueillis par les élus de Montmeyran, représentés par Sylvie Rouvier, adjointe à la Vie Quotidienne.

Toujours dans la bonne humeur, les traditionnels discours se sont terminés par un vin d'honneur servi avec une tranche de pogne.

Tout ce petit monde s'est ensuite dirigé vers Montléger, dans une ambiance toujours aussi sympathique.

Un grand merci à toute l'équipe organisatrice et aux personnes venues en renfort pour le service. Merci également à notre équipe de «costauds» qui a procédé à la mise en place de la sécurité du village dès 8h du matin.

A l'année prochaine, pour de nouvelles aventures qui régaleront chaque année petits et grands.



Exposition « chill » de sorry graffiti

Durant 2 semaines, Sébastien de Droogh, alias « alone », un artiste montmeyranais avec l'aide du collectif Sorry Gaffiti nous ont transporté dans l'univers du graff à la découverte de cet art. Nous souhaitons féliciter tous les artistes et les remercier pour leurs initiatives et l'organisation de cette exposition surprenante dans une ambiance chaleureuse, musicale et de partage où les visiteurs ont pris plaisir à flâner dans la salle des fêtes au fil des ambiances différentes selon la vision de l'artiste. Ils ont également animé le village grâce à différentes animations, du face painting, un jeu de piste dans les rues avec la participation de nos commerçants, des séances de live painting où nous avons pris plaisir à voir les artistes à l'oeuvre ainsi que la réalisation de 2 fresques (1 au lavoir et 1 au stade)

Félicitations à tous ces artistes !!!

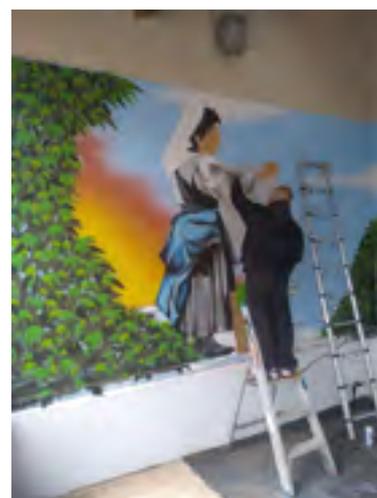
et peut-être rendez-vous en 2024 pour un « chill » 2 !!!

La fresque au lavoir

Dans le groupe patrimoine, il nous tenait à coeur de faire revivre le lavoir et de mettre en valeur le travail des lavandières, notre artiste Sébastien « alone » a exaucé ce souhait, à travers une fresque réalisée en graff tout en couleur.

Tous nos remerciements et un grand bravo à l'artiste !

Sylvie Rouvier



Devoir de mémoire



Lundi 8 mai s'est déroulé sous un soleil printanier, la cérémonie commémorative du 78e anniversaire du 8 mai 1945, marquant la victoire des alliés sur l'Allemagne. Après un rassemblement devant la mairie, le cortège composé des pompiers de la Raye, des porte-drapeaux, des anciens combattants, d'élus ainsi que la population, se dirigea vers le champ de Foire au pied du monument aux morts. Après les différentes lectures, Michel Roux président de la FNACA pour celui des Anciens combattants, celui du ministre des armées Sébastien Lecornu lu par Isabelle Vatant 1ere adjointe, et le discours d'Olivier Rochas maire de la commune qui rendit hommage à toutes les victimes civiles et militaires, deux gerbes étaient déposées au pied du monument suivies de la minute de silence.

La Marseillaise fut entonnée par l'assistance, et le salut aux porte-drapeaux mit fin à cette commémoration.

Tous se sont retrouvés à la salle des fêtes où un buffet était offert par la municipalité.

Auparavant, vendredi 5 mai, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Roger Marty avaient décoré le monument aux morts et posé des questions aux anciens combattants présents ravis de leur transmettre leur vécu.



Le 19 mars s'est déroulé la commémoration du 61e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

Monsieur Michel VALLA reçut le diplôme de porte drapeaux depuis plus de 3 ans. Ensuite les discours se succédèrent dont Michel Roux pour celui des anciens combattants, suivi du message du ministre des armées lu par Sylvie Rouvier adjointe, précédant la lecture de celui d'Olivier Rochas maire de la commune.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence la Marseillaise retentit reprise par l'ensemble des montmeyranais. Le verre de l'amitié servi au club des chênes clôtura cette cérémonie.



Danielle JOLLAND

Annexe salle des Fêtes

Pendant les vacances de printemps l'annexe de la salle des fêtes a pris un coup de jeune, nous remercions les associations, DAV, MJC, JUMELAGE et ESSENTIEL venus prêter mains fortes aux élus en participant à ce chantier de peinture et de rafraîchissement mais aussi les services techniques pour le travail de préparation réalisé en amont de ce chantier participatif.

Grâce à l'aide de tous, notre salle est toute belle, prête à vous recevoir pour des événements.

Sylvie Rouvier

Festival d'un jour

Cette année encore nous avons été ravis d'accueillir le festival d'un jour, pour sa 29ème édition. Vous avez été nombreux à y participer, tandis que le festival a perdu globalement 11% de public, à Montmeyran nous sommes passés de 313 à 348 spectateurs. Nous tenions à vous remercier pour votre participation aux événements que nous vous proposons, mais aussi aux enfants des écoles pour leur intérêt aux séances des scolaires.

Merci pour votre confiance et nous vous donnons rendez-vous en mars 2024 pour la 30ème édition.
Christine Figuet



Commission Vie Quotidienne

Montmeyran, résolument vivant !



Montmeyran a été sélectionné par le Dauphiné pour participer au concours « Mon Beau Village 2023 ». Nous avons pris plaisir, avec le groupe patrimoine, à préparer l'article de présentation de la commune. Le vote a été clôturé le 21 mai et grâce à vos votes nous cumulons 40% en tête des sondages !

Montmeyran : « Un village animé et dynamique »

Entre Valence et Crest, se niche un bourg de 3000 âmes où l'on sait associer la nature à la culture. Portant fièrement l'étendard de la première commune bio de France, les villageois saluent la qualité de vie qui règne en ce lieu.



Aux contreforts du Vercors, Montmeyran s'étend aux pieds de coteaux, de son centre à ses hameaux. « Le cœur du village reste assez petit et sympathique », souligne Lætitia Challancin, conseillère municipale déléguée à la communication et aux circuits courts, membre des commissions transition écologique et patrimoine. La Drômoise s'est installée ici il y a 13 ans pour y fonder sa famille... et s'en félicite : « Il y a tout sur place, deux écoles, une cantine associative bio, une crèche, une MJC, une médiathèque... Et on peut tout faire à vélo ou à pied ». La municipalité travaille d'ailleurs à développer les mobilités douces en centre-ville : pistes cyclables, garages à vélo et itinéraires sécurisés pour les enfants.

Adeptes de marche et de course à pied, l'élue affectionne particulièrement deux sites, le coteau pour le sport et les

jardins partagés pour les échanges : « C'est un peu le havre de paix, on entend les oiseaux. Avec les enfants, on a construit des hôtels à insectes, un chemin pieds nus. On adore. C'est un lieu intergénérationnel où l'on se retrouve entre habitants, tout comme au composteur collectif, utilisé par une vingtaine de familles ».

Vie associative intense

Le respect de la nature constitue un trait saillant de Montmeyran, qui peut se targuer d'être le premier village bio de France en nombre d'agriculteurs bio rapporté au nombre total d'exploitants. La commune compte d'ailleurs un agriculteur-boulangier, Nicolas Thibaud, installé depuis 30 ans en bio. Il utilise ses propres semences pour son blé. La récolte part ensuite chez un meunier qui la transforme en farine. Un peu de levain, une cuisson spéciale et il ressort du four un pain à la croûte fine et douce, dont les habitants sont friands. À l'image de Roselyne Mottin et Bernard Marcel, retraités.

Bernard est né à Montmeyran et ne se lasse pas de ce village où il fait bon vivre : « Ce n'est pas le rush, pas la bousculade, on a tout ce qu'il faut. Montmeyran a su garder son côté rural grâce à une urbanisation maîtrisée ». Ancien élu municipal, il recense une quarantaine d'associations culturelles et sportives. Lui-même actif dans le domaine de la randonnée, il met en avant les nombreux équipements sportifs : dojo, boulodrome, salle de danse, terrains de tennis, de foot, de rugby... Et met en avant les nombreuses animations culturelles, sportives et festives.

Deux circuits patrimoine valorisent le village, l'un sur le cœur de village, l'autre sur l'histoire et les paysages. D'autres circuits sont en cours de réalisation. De même, une table d'orientation sera bientôt réalisée sur le coteau.

Et si c'était l'occasion de (re)-découvrir Montmeyran ?



Le Groupe de Travail Patrimoine

Patrimoine

Dans le cadre du travail produit par le groupe patrimoine, nous sommes à la recherche d'informations et photos sur le lavoir, les écoles et les temples de Montmeyran et ses quartiers. Si vous souhaitez nous partager ces trésors d'histoire et patrimoine, merci d'envoyer un mail à vie.quotidienne@montmeyran.fr.

Commission Vie Quotidienne

Subventions

Les subventions attribuées seront versées aux associations en juin.

Les subventions exceptionnelles seront versées après la réalisation des projets proposés par les associations, sur présentation des factures.

A tout cela s'ajoute des dépenses prises en charge directement par la commune pour l'achat ou la réalisation de projets portés par la municipalité :

- pour l'USM: 6000€ pour l'éclairage du terrain d'entraînement
- pour le TCM: montant à définir, participation au changement d'éclairage des courts n°1 et 2 (coût total= 21 850€)
- pour le boulodrome : 4508€ pour l'agrandissement du local et 2700€ pour un désherbeur thermique pour l'entretien des terrains

ASSOCIATIONS	Subvention Attribuée	Subvention exceptionnelle attribuée
AIJSFF	500,00 €	
Anciens combattants	150,00 €	
Amicale Lafque		650,00 €
APEL Ste-Marie		1 000,00 €
APPL		400,00 €
A.S. Collège M. RIVIER		200,00 €
AZUL		850,00 €
Batak Adik		600,00 €
Cantine scolaire	8 227,50 €	
CE du personnel Communal	1 600,00 €	
Club des chênes	300,00 €	
Comité des fêtes de Beaumont-lès-Valence	300,00 €	
DAV		600,00 €
Ecole du chat	2 000,00 €	
Essentiel Créa Prod	250,00 €	1 000,00 €
Médiathèque		617,00 €
Jardins partagés	110,00 €	
Jumelage	1 300,00 €	
Pétanque	500,00 €	
POULP (Péni)		500,00 €
RCM	3 000,00 €	1 865,00 €
RUNNING MONTMEYRAN	500,00 €	500,00 €
TCM	400,00 €	
TINY LAND		660,00 €
UCMV (Vélo)	3 500,00 €	500,00 €
USEP		
Total	22 637,50 €	9 942,00 €

Commission Urbanisme et Travaux

Quartiers EST

Une réflexion globale est actuellement en cours sur ce quartier :

- Concernant un aménagement des secteurs concernés par le dégel des zones Ug (suite à l'arrivée de l'assainissement collectif)
- Afin de réduire la vitesse et de sécuriser le cheminement piétons (Chemin du Bourget)
- Pour trouver un lieu d'implantation pour accueillir les conteneurs d'ordures ménagères

La commune s'attachera les services d'un bureau d'études pour trouver des solutions sur ces points.

Travaux de voirie

Des travaux de voirie (reprise de l'enrobé) auront lieu sur une période de 3 semaines au mois de juillet (du 10 au 31) sur le Chemin du Tacot et le Chemin de Neyme.

Vie Locale

Les mobilités douces, c'est parti !

La commune de Montmeyran et l'école Roger Marty co-organisent le mois de "mai à vélo".

Cette action a pour objectif de promouvoir ces modes de déplacement dans la pratique quotidienne. Il s'agit de faire en sorte que les élèves deviennent, au fil de leur autonomie grandissante, des citoyens responsables également en matière de mobilité.

L'opération a débuté dès la semaine du 9 mai avec la participation des commerçants du centre ville qui soutiennent cette action : les dessins réalisés par les enfants sur la thématique des mobilités douces ont été affichés en vitrine !

Durant cette même semaine, les enseignantes ont dispensé une séance d'apprentissage à la sécurité routière, afin de démarrer ce mois à vélo sur de bonnes bases.

Le samedi 13 mai, une balade à vélo familiale sur les petites routes de la commune (10 à 15 km) a été organisée par l'équipe municipale. Malgré la pluie, une vingtaine de personnes se sont retrouvées et ont pu profiter d'une belle balade sur les chemins de Montmeyran.

A partir de lundi 15 mai, jusqu'au vendredi 26 mai, tous les élèves de l'école participent à l'action "mobilité douce". Dans ce cadre, ils sont invités à se rendre à l'école à pied, en vélo ou en trottinette. En arrivant dans la cour

les élèves se rendent sous le préau pour inscrire sur le tableau, leur prénom, leur moyen de déplacement (sauf voiture) et les kilomètres réalisés.

L'occasion pour la commune de faire un aménagement pour faciliter la circulation à vélo sur la Rue Paulin Barret.

Les élèves pourront également découvrir **l'exposition sur le vélo au fil du temps**, prêtée par M. JP Broc et affichée à la salle polyvalente de l'école.

Par ailleurs, **nous remercions l'UCMV qui offre à chaque élève un gilet jaune** pour rouler en sécurité et être vu de tous.

Le mois de mai à vélo se terminera par un spectacle proposé par la mairie le vendredi 26 mai après-midi, les enfants se rendront au champ de foire pour écouter les histoires racontées avec un Kamishibai par la "Kamicyclette".

RDV l'année prochaine !!!

Agnès Mangold, Sébastien Carré,
Vincent Causse & Laetitia Challancin



Les chiens en laisse

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens même tenus en laisse. Ces mesures pourront être affichées à l'entrée des jardins publics par exemple.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Cela vise à prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et à favoriser leur repeuplement.

Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes. Les chiens concernés sont les chiens d'attaque (dit de 1^{re} catégorie) et les chiens de garde et de défense (dit de 2^e catégorie).

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35062>

RAPPEL sur vos obligations en matière de règles funéraires

Suite à un état des lieux du cimetière de Montmeyran avec les Services Techniques, force est de constater que de nombreuses tombes ne sont pas entretenues.

La prolifération de la végétation qui pousse de façon envahissante, nous oblige à rappeler quelques règles, qui au fil du temps, ont été oubliées.

« Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir la tombe en état. C'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, prendre soin des plantes ou des fleurs de leur tombe, rénover la sculpture... Tous les aménagements et les travaux sont à leur frais. Ils peuvent réaliser eux-mêmes le nettoyage du tombeau ou le confier à des professionnels ».

Faute de rénovation, certains monuments tombent en ruine, or, l'état de délabrement d'une tombe peut provoquer des conséquences importantes.

La prolifération intempestive de petits arbustes contribue à cet état d'abandon. Merci de veiller au bon entretien de vos concessions, l'image de notre cimetière n'en sera que plus agréable.

MJo JEAN

MJC

L'ensemble des danseuses et danseurs de la MJC présente leur spectacle de fin d'année le vendredi 2 juin à 19h30 à la Salle des Fêtes.

Le thème en sera... "D'ici et d'Ailleurs". Il promet donc bien des surprises !

L'entrée est gratuite. La billetterie est ouverte, aux proches des danseurs en priorité. Les places sont limitées, n'attendez donc pas pour réserver auprès de notre secrétariat.

Du Modern Jazz en passant par le Flamenco etc... vous y verrez aussi un tourbillon de petits loups en multi-danse, ravis de vous enchanter ! Une buvette et une petite restauration sont prévues à la fin du spectacle.



5 CHOSES À FAIRE GRÂCE À LA MÉDIATHÈQUE (AUTRE QU'EMPRUNTER UN LIVRE)

1. Profiter du Wi-Fi

L'accès à la médiathèque et à son wifi est libre. Des tables sont à dispositions pour faire des recherches ou travailler.



2. Jouer à des jeux sur place

La médiathèque prête des jeux de société pour faire une partie (ou plus) durant les heures d'ouverture.

3. Écouter des livres ou des CD dans la voiture

La médiathèque propose un large choix de livres audios et CD, à écouter dans la voiture ou ailleurs !



4. Feuilletter un magazine

Sur place, plusieurs magazines sont à disposition, en ligne c'est encore plus !

5. Regarder un film, prendre des cours de dessin, apprendre une langue, suivre un entraînement de fitness, emporter sa musique sur son téléphone...

Bref, profiter des ressources numériques offertes avec votre abonnement.



Plus de renseignements sur <https://montmeyran.bibenligne.fr/> ou au 04 75 59 35 47

L'Amicale Laïque a fait son cinéma

L'arrivée du printemps a été l'occasion pour l'Amicale Laïque de renouveler pour la deuxième année consécutive une journée cinéma, avec le soutien de la Commune. L'association Plein la Bobine a assuré les animations.

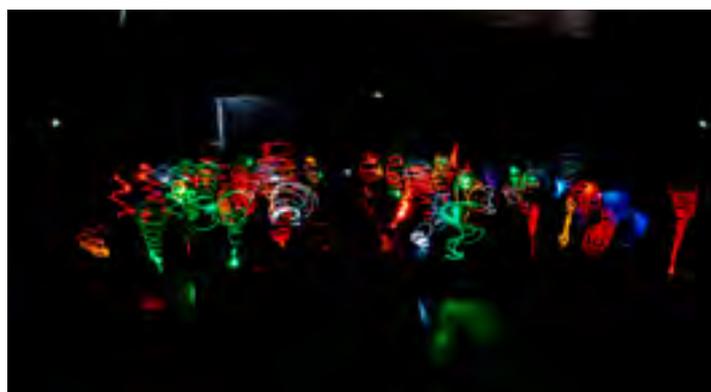
En journée, deux ateliers de "light painting" ont été proposés aux enfants de l'école élémentaire. De magnifiques productions lumineuses ont ainsi été réalisées le matin par les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 et l'après-midi par les classes de CE2, CM1 et CM2.

En fin de journée, deux séries de court-métrages ont été projetées et petits et grands ont pu se retrouver autour d'une buvette et profiter de boissons, crêpes, pop-corn et hot-dog.

Cet après-midi a également été l'occasion de distribuer aux familles les objets personnalisés avec les dessins des enfants de l'école.

La fin de l'année approchant, la fête de l'école arrive à grands pas. Réservez donc votre agenda : le vendredi 23 Juin dès 18h. La soirée commencera par la kermesse des écoles. Suivront vers 19h30 la batucada (groupe de

percussion brésilienne) et la chorale des enfants. A la tombée de la nuit, vers 22h, retraite aux flambeaux dans l'école. Cette année, vous aurez également l'occasion de participer à une tombola ! Durant cette soirée, nous avons besoin de vous parents, pour venir aider l'Amicale Laïque. Alors n'hésitez pas à nous contacter, pour venir participer à l'organisation, ne serait-ce qu'une heure. A très vite !



Toute l'équipe de l'Amicale Laïque

Les Jardins partagés

Le jardin de Gaston prend belle allure en ce milieu de printemps. Dimanche 7 mai, nous avons eu la chance de passer un moment en compagnie de Julien Girard-Claudon qui nous a aidé à identifier des chants d'oiseaux. Le jardin étant riche en différents milieux, on y trouve une biodiversité importante et une belle diversité d'oiseaux. Grand merci à lui pour cette belle matinée sous la pluie, mais sous le charme des chants d'oiseaux.

Du 2 au 4 juin aura lieu la manifestation « **Rendez-vous aux jardins** » partout en France. A cette occasion, nous vous proposons de vous rendre le samedi 3 juin au jardin de Gaston pour partager un moment et venir découvrir cet agréable lieu. Il sera proposé un temps de pratique du Yoga et un concert intitulé « **Le Jardin Mélancolique** » où chants traditionnels catalans, airs de cour français et autres brunettes s'entre-mêleront, avec Mireille Collignon à la viole de gambe, Anna Guixé à la voix et Olivier Leinen à la flûte à bec.

Puis, nous pourrions prendre le temps de discuter autour d'un verre et d'un repas partagé. Nous espérons que les cerises seront mûres et que nous pourrions à cette occasion tous en profiter...

Afin de marquer le début des vacances d'été, le collectif des jardins partagés de Montmeyran vous invite également au jardin de Gaston pour partager un moment convivial autour d'un verre le mardi 4 juillet à partir de 18h30.

Le jardin commence à être connu sur Montmeyran, mais si vous désirez avoir un peu plus de renseignements sur le fonctionnement ou adhérer à l'association pour être mieux informé, vous pouvez vous rendre chez Anne à la boutique qui se fera un plaisir de vous accueillir ou nous contacter à

l'adresse suivante : jardinsmontmeyran@gmail.com
En espérant vous rencontrer prochainement.

Le collectif de l'association
« Les Jardins Partagés de Montmeyran »

Rendez-vous aux Jardins
02
— 04 juin
2023

LES JARDINS PARTAGÉS DE MONTMEYRAN
VOUS PROPOSE

SAMEDI 3 JUIN

Dès 14h30 : Visite du jardin de Gaston, stand de troc de plants et de graines

15h00 : Séance de Yoga dans le Jardin (... euros sur réservation par mail)

18h30 : Concert « Le Jardin mélancolique »
Un moment de musique et de partage où chants traditionnels catalans, airs de cour français et autres brunettes s'entre-mêleront pour dévoiler toute leur mélancolie. Avec Mireille Collignon à la viole de gambe, Anna Guixé à la voix et Olivier Leinen à la flûte à bec (prix libre et conscient)

19h00 : Repas et soirée partagée

Rendez-vous au jardin de Gaston
Contact : jardinsmontmeyran@gmail.com

Ecole Sainte Marie: nouvelle identité visuelle

La mise en ligne de notre nouveau site web au début du mois d'Avril 2023 vient parachever le projet de mise à jour de l'identité visuelle de notre Ecole.

Par l'intermédiaire de celui-ci, nous souhaitons faciliter la communication avec nos chères familles et partager les informations importantes concernant la vie de l'école (documents, manifestations diverses, blog relatant nos activités et sorties...)

De plus, un nouveau logo a été réalisé afin de le faire correspondre avec notre école et



notre communauté. Nous sommes convaincus que cette nouvelle identité reflète parfaitement nos valeurs et notre engagement envers l'excellence éducative.

Nous sommes impatients de vous faire découvrir ces nouveautés. Vous pouvez dès maintenant vous connecter à l'adresse suivante :

www.saintemarie-montmeyran.fr

ou en flashant le QR Code ci-contre.

Vous pourrez d'ailleurs consulter nos derniers articles récents sur notre « blog ».



Classe de mer pour les uns et sortie pour les autres

En cette première semaine du mois de mai, les 4 classes de l'école Ste Marie ont profité du beau temps pour sortir.



Mardi 2 mai, direction le Grau d'Agde pour nos classes de Ce1/Ce2 et Cm1/Cm2. Durant 4 jours les enfants ont pu profiter de la plage, du soleil mais ils avaient surtout un bel

emploi du temps préparé par leurs enseignantes : visite de la criée, balade en bateau, pêche à pied, jeu de piste sur la faune et la flore. Nos 53 élèves ont adoré ce séjour avec leurs enseignantes, Mmes Cyrielle Gumuchian et Florence Freyssin, et les accompagnateurs, Cindy Millier (Asem) et Anaïs et Arthur Kada-Bigache. Ils sont tous rentrés bronzés,

grandis et fiers d'avoir dépassé, pour certains, la grande appréhension du départ loin des parents.

Un grand merci aux adultes pour l'organisation et bravo aux enfants pour leur comportement exemplaire.

Pendant que nos grands étaient au soleil, les classes de Maternelle et Gs-Cp sont également parties pour une journée à la Ferme aux crocodiles le vendredi 5 mai.



Au programme, visite du parc, ateliers éveil des sens, préparons à manger pour les gros mangeurs et qui mange quoi ?

Nous avons pu pique-niquer dehors et profiter de la grande aire de jeu.

La dernière sortie prévue est une surprise offerte par l'Apel pour tous les enfants de l'école le 2 juin mais ...chuut !

Bon week-end de l'Ascension à tous !

Virginie Bigache et l'équipe Ste Marie



Les nouvelles de l'USM

- Stage de Juillet 2023

Les Stages d'été de l'US Montmeyran reviennent ! Pour cet été vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants. Au programme du foot les matins et activité les après midi. Les jeunes de l'USM ou de l'extérieur pourront notamment s'amuser à la Truite du Père Eugène, au lac de Champos, participer à des Escape Game en extérieur et même aller au cinéma le Pathé à Valence. Les bulletins d'inscription sont sur le site de l'USM.

- **Le Vide Grenier de l'USM** dimanche 7 mai a été un franc succès avec plus de 110 emplacements réservés, les brocanteurs et les chineurs étaient bien au rendez vous. La journée s'est idéalement passée. Nous vous donnons rendez-vous en octobre pour le prochain vide grenier de l'USM. Encore merci aux bénévoles pour l'organisation.

- **Les dates à retenir pour participer à nos prochaines manifestations.** Il y a actuellement des précommandes de saucisses et caillettes, elles seront distribuées le 10 juin. Nous devons, si il y a assez d'équipes, faire un tournoi U15 et U17 sur terrain à 11 respectivement les 20 et 27 mai. Notre grand prix de Pétanque Garage Terrail aura lieu le 17 juin (Tête à tête le matin, doublette après midi). Notre tournoi entreprises en semi nocturne se déroulera quant à lui le vendredi 30 juin et la fête du foot de l'USM le 1er juillet 2023.

- **Vous pouvez nous suivre** à chaque seconde pour connaître les rencontres du week-end sur :

> notre site internet <http://footusm.fr/v2/>

> notre page Facebook « US Montmeyran »

Nous sommes aussi joignables :

> par mail à unionsportivemontmeyran@orange.fr

> par tél au 06.88.00.84.26, numéro du salarié du club, IMBERT Benoît.

L'UCMV a organisé le Grand Prix de Montmeyran

Cette journée intense rythmée par l'organisation de 3 courses cyclistes, a permis d'observer un record d'affluence depuis la mise en place de ce format où près de 250 coureurs ont répondu présents. Côté sportif, nous pouvons féliciter nos coureurs et coureuses qui ont vaillamment défendu les couleurs du club à domicile pour tenter collectivement de rapporter le meilleur résultat possible.

Cela s'est illustré sur la course féminine où Flavie Arnould vient terminer 3^{ème} avec l'aide de ses coéquipières Léna Baheux, Camille Valette, Camille Udney, Clara Bremont et Marjolaine Tupin.

Mais également chez les hommes Open 2&3 avec Quentin Jacquamet qui termine 2^{ème} après avoir lancé le sprint pour Nicolas Reculeau malheureusement victime d'une chute dans le final. Guillaume Eschard terminera 8^{ème} après un beau travail dans l'échappée. Antoine Damon, Maxence Fargier Gar, Lucas Estorges, Alexandre Jouin, Axel Boyer termineront dans le peloton à 1'50 de l'échappée.

Enfin du côté de la course FSGT du matin, Thierry Vasquez termine 4^{ème} en catégorie 2. En catégorie 4, Franck Boyer termine 18^{ème} et Nicolas Breyse 25^{ème}. En catégorie 5, Olivier Felix termine 4^{ème}, José Champenois 6^{ème} et Cyril Dufaur 15^{ème}.



CHAMPIONS DROME ARDECHE !!

Fin de saison pour notre effectif senior. Deux équipes ont évolué cette année mais formant un seul groupe, soudé, basé sur l'entraide et l'esprit sportif. Les deux équipes se sont qualifiées pour les demi-finales de secteur. L'équipe 1 s'est inclinée face au RC Eyrieux après une belle saison tandis que l'équipe réserve confortait sa place de leader avec 16 victoires consécutives et s'est offert une finale Drôme Ardèche au Stade Pompidou à Valence face au RC Donzérois.

Nos montmeyranais, poussés par les joueurs de l'équipe 1 et tous leurs supporters, ont décroché le bouclier de champions Drôme- Ardèche.

Un grand bravo à tous les joueurs pour cette très belle saison.

Nos petits rouges et noirs poursuivent leurs tournois sur invitations en ce mois de juin dans la bonne humeur et l'envie de partager de bons moments.

Nous tenons à remercier nos partenaires et nos bénévoles qui ont contribué au bon fonctionnement du club.

Néanmoins, nous avons besoin de bonnes volontés pour venir renforcer notre équipe, nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 17 Juin à partir de 19H pour notre assemblée générale suivie de la retransmission à 21H de la Finale du TOP 14 ouvert à tous.



LE BUREAU DU RCM



Open Montmeyran 2023

Très belle réussite pour notre tournoi ouvert à tous les licenciés. Du 25 mars au 23 avril, le tournoi a rassemblé 48 joueuses et 140 joueurs pour plus de 250 matchs joués.

Les finales du tableau principal ont vu chez les dames, Tara ZOPPAS-2/6 (Aix les Bains) gagner contre Marine BOUTROS 2/6 (Grenoble) pendant que Iannis GAZOUANI DURAND-15 (Bourg de Péage) l'imitait face à Matteo CRESSA FACUNDO -4/6 (Pierrelatte).

L'ensemble des dirigeants du Tennis Club s'associe pour remercier tous les participantes et participants ainsi que les sponsors qui nous permettent de rendre cet événement chaque année plus beau.

Nos filles championnes Drôme Ardèche

Notre équipe composée de Chloé, Zoé, Mila et Jeanne sont championnes Drôme Ardèche 11/14 ans 2ème division. Bravo pour votre parcours, le travail paie toujours !



2ème Apéro beach : sortez les tongs

Mardi 6 juin, portes ouvertes au beach tennis.

Venez tous tester cette belle activité, caractérisée par le jeu d'équipe et les plongeurs !!

Parce qu'une partie de beach c'est avant tout du partage, vous êtes conviés à venir avec un petit quelque chose à grignoter. Inscription auprès de Rémi Bremond 06 87 78 54 28.

Viens jouer avec tes grands parents

Samedi 3 juin de 14h30 à 17h, viens passer de beaux moments avec ton grand père, ta grand-mère ou les deux pour un après-midi de jeux tennis en tout genre !

Fête du club le 24 juin

Le TCM fête sa fin d'année le samedi 24 juin de 13h30 à 23h. De nombreuses animations prévues pour tous.

Démonstration tennis pour les enfants ainsi qu'un château gonflable, tournois double pour les ados et tournois multi balles pour les adultes. Paëlla et quizz en équipe pour venir animer la soirée.

Sportivement, le TCM



L'esprit de notre club qui a dépassé plus de 100 adhérents sur notre page Facebook, est de partager la passion du running à tous ceux et celles qui souhaitent nous rejoindre. Notre état d'esprit est d'être sérieux sans se prendre au sérieux. C'est pourquoi pour les runners et runneuses de tous niveaux qui souhaitent nous rejoindre ou qui hésitent à franchir le pas, nous nous engageons à vous accueillir dans une ambiance décontractée et à vous accompagner. Une des valeurs de ce sport que nous partageons est « l'humilité ».

Les sorties :

Alors, il ne faut pas hésiter à vous abonner à notre page Facebook et à notre compte Instagram pour prendre les informations sur nos sorties, et venir nous montrer vos beaux mollets ! Une de nos volontés est aussi de faire partie intégrante de la commune, et d'être acteur de la dynamique locale (nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de partenaires afin de nous accompagner dans notre développement !)

Inauguration de la Redonnerie :

C'est pour cela que le samedi 29 Avril nous nous sommes associés à l'inauguration de la Redonnerie située au cœur du village ; association que nous remercions chaleureusement pour la confiance portée à notre égard. Une grande partie de l'équipe s'est mobilisée pour mettre en place la buvette ainsi qu'un snack pour cet événement, en y joignant sa convivialité et sa bonne humeur.



Une exposition de photos a été installée pour nous présenter et illustrer nos activités.

D'autres actions sont en réflexion, autour de l'environnement par exemple, et verrons le jour dans un avenir proche.

Les courses :

Outre les sorties Tortues, Lièvres, Family run, entraînements, préparations, il y a aussi les courses qui poussent souvent à se lancer des défis. Voici un petit aperçu de la présence du club sur des courses lors de ces dernières semaines. Les beaux jours arrivent, tous les membres du club seront ravis de vous accompagner vers le chemin du sport, du grand air, du partage et aussi ... de la transpiration mais toujours avec un mot d'encouragement et des moments de rigolade !!!

Suivez-nous et rejoignez-nous sur les réseaux : Nous sommes présents sur Facebook & Instagram. Nous avons également créé un groupe WhatsApp pour permettre aux différents membres d'échanger en direct et s'organiser pour les différentes sorties et manifestations.



Patrick Richard & Benoît Perel
Equipe Communication

Des inégalités profondes entre les femmes et les hommes - Les violences faites aux femmes

Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), représenté par Mme Josiane BERRUYER et Mr Michel ZINZIUS, était invité ce vendredi 17 mars par l'association AZUL avec le soutien de l'équipe municipale qui a mis à sa disposition la salle des mariages et le matériel de projection. Dans un premier



temps, Mme BERRUYER a présenté le CIDFF (association agréée par le Ministère des Droits des Femmes). Il accueille et informe de façon confidentielle et gratuite les femmes victimes de violences sur leurs droits et les recours possibles. Il intervient aussi à la demande dans les établissements scolaires pour informer les élèves et proposer une assistance aux victimes (cours de récréation et transports scolaires sont souvent des terrains propices). Dans les communes, les élus peuvent être des relais précieux. Un accompagnement psychologique individuel ou collectif ainsi qu'un accompagnement vers les instances médicales, policières, sociales et professionnelles sont proposés. Mme BERRUYER a insisté sur l'importance de l'application des Droits des Femmes qui, malgré leur longue histoire, ont encore beaucoup de difficultés à être respectés. En effet, une mobilisation en croissance constante reste sans effet sur la réalité... malgré le Grenelle des violences conjugales, lancé fin 2019, malgré les campagnes de sensibilisation menées par les militantes, le nombre de féminicides continue d'augmenter. En France, 146 femmes et 25 enfants ont été tués par un conjoint ou ex-conjoint violent en 2019. Ce sont 25 décès supplémentaires par rapport à 2018. L'adhésion aux stéréotypes sexistes est encore forte. Beaucoup d'hommes ignorent le lien entre le sexisme ordinaire, bénin à leurs yeux, et les suites qu'il

suscite en matière de domination et de violence.

En Europe, il est à noter que l'Espagne, comptant sur des lois progressistes, est dotée d'un budget conséquent pour les mettre en œuvre : 748 M€ sont dépensés chaque année par le gouvernement espagnol pour lutter contre les violences faites

aux femmes. Cela représente 16 € par an et par habitant, contre 5 € seulement chez nous. Les résultats sont là : en Espagne depuis 2004, le nombre de féminicides a chuté de 24%. En France un plan d'urgence massif, qui s'attaque à la fois aux mentalités et à leurs effets délétères, est proposé par le HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes) : garantir la tenue des enseignements obligatoires à la sexualité et à la vie affective prévus par la loi, renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu scolaire, renforcer la lutte contre les contenus pornographiques illicites etc.

Des questions et des réflexions de la part du public ont alimenté un débat riche et instructif.

AZUL remercie Mme Muriel PARET, conseillère départementale, Mme Josiane BERRUYER et Mr Michel ZINZIUS du CIDFF, l'équipe municipale et la quarantaine de personnes présentes qui nous ont permis de réfléchir à ce sujet d'actualité brûlant.

Accueil au siège du CIDFF : 36B, rue de Biberach – Valence (lundi de 13h 30 à 17h ; du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h). Tel. 04 75 82 06 10. E.mail : contactcidff26@cidffdrome.fr.

AZUL : Tel. 06 78 82 13 45 et 06 47 06 79 49. Permanence tous les mercredis de 16h à 19h à l'Espace des Chênes – Montmeyran

Chers amis du Club des Chênes

Nous avons eu notre assemblée générale le 2 mars,. Le bureau reste inchangé.

Une choucroute a suivi avec 65 personnes.

Le 13 avril, nous avons eu une journée publicitaire à la truite Du Père Eugène.

Le 4 mai, c'était le voyage à Lyon avec visite du Parc de la Tête d'or. Un petit incident au début a retardé le départ. Malgré cela nous avons passé une bonne journée ensoleillée.

Le 15 Juin, nous innoverons à midi avec un plateau repas pour chaque personne, à manger à l'extérieur (il y aura des tables et des bancs) possibilité d'emporter le repas chez soi. Prix du repas : 18 euros.

Inscriptions avant le 9 Juin , au club 0782355831- Françoise 0475257742- Colette 0678259764

L'après midi reste inchangé avec les jeux de société.

Le 6 Juillet pour clôturer la saison, Il y aura un repas à la Truite du Père Eugène.

Le club sera fermé du 14 juillet au 15 Août.



La secrétaire : Colette Faure

A l'affiche !



L'APEL de l'Ecole Sainte-Marie
vous propose un

VIDE-GRENIER

DANS LA COUR DE L'ECOLE
RUE DU STADE A MONTMEYRAN

DIMANCHE 11 juin 2023
DE 7H A 12H

**(Accueil des exposants à partir
de 6h30)**

Ouvert à tous, inscriptions par mail :
apelsaintemarie26120@gmail.com

 10 euros l'emplacement de 4 mètres au sol



EXPOSITION PEINTRES ET SCULPTEURS 10 et 11 juin à MONTMEYRAN

« Découvrir avec vous » vous propose de découvrir des
peintures et sculptures, exposées à la

Salle des fêtes de Montmeyran

Le 10 juin de 14h à 18h et le 11 juin de 10h à 18h.

L'occasion de découvrir une quinzaine d'artistes régionaux
de talent, leurs techniques et partager avec eux leur passion.

Un beau weekend s'annonce pour tous les amateurs d'art,
visiteurs et curieux !

Site : <https://decouvriravecvous.wixsite.com/decouvriravecvous>



Biblio Kfé

Venez partager vos derniers livres coup de cœur ou coup de tête autour d'un café ou d'un thé.

Le vendredi 09 juin de
17H00 à 18H30 à la
médiathèque de
Montmeyran



TOURNOI DE PÉTANQUE FAMILIAL

**SAMEDI 10 JUIN
DE 14H A 17H**
BOULODROME DE MONTMEYRAN

Composez vos équipes
Prêt à faire un duo parent-enfant ?
Enfants à partir de 8 ans
leur parents venant avec eux !

Déjeuner à 12€ (adultes)
3 parties = 50 équipes max (mixte)
Buvette sur place

Frais d'inscription : 2 €
Réservez vite votre place sur www.apel26120.org/montmeyran
jusqu'au 30 juin 2023
Inscription gratuite pour les enfants de moins de 10 ans

 Pour plus d'informations
www.apel26120.org/montmeyran
Organisé par l'Association APPEL


KARAOKE WORLD CHAMPIONNAT DE FRANCE DE KARAOKE

Dimanche
25 JUIN
20H

50 CANDIDATS DE 10H à 18H
10 FINALISTES DE 20H à 22H

RETRANSMISE EN DIRECT
sur écran
à partir de 20h

Organisé par :
Association APPEL
Montmeyran



MARCHÉ
QUINQUETTE
CHAMP DE FOIRE
MONTMEYRAN
CONCERT GRATUIT
JEUDI 6 JUILLET
DE 17H À 23H



**VENEZ À LA RENCONTRE DE NOS
PRODUCTEURS ET ARTISANS !**
RÉGISTRATION DE PRODUITS LOCAUX
RUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



L'ASSOCIATION
UPIDUM PRÉSENTE

MINI EN SCÈNE
RÉGIS VIBRE

REGISSEUR
MARK OFFREIL

LA
D' **LÉGENDE**
ANDARTA

2023 · ÉPISODE III DÈSSE



SON & LUMIÈRE 40 COMÉDIENS
21 / 22 / 23 / 24 / 25 AOÛT
À VALSOYO / UPIE (26)

18H30 / OUVERTURE DU VILLAGE GAULOIS 21H30 / SPECTACLE
INFORMATIONS & RÉSERVATIONS : www.lalegendedandarta.com - 04 75 60 58 06
Adultes 18 € / Enfants 3 à 11 ans 10 € / Bébé jusqu'à 2 ans : gratuit sur réservation



*Atelier découverte
des couches lavables*

17 juin
10h-12h
Gratuit



Rdv dans
l'annexe de la
salle des fêtes

Sur inscription 0659411244 place limitées

Atelier Yoga
Parents/Enfants



Samedi 10 Juin 2023
9h-12h
DOJO Montmeyran **5€**

9h-9h45: 0-18 mois (bébés non marcheurs)
10h-10h45: 18-36 mois (bébés marcheurs)
11h-11h45: 3-6 ans

INSCRIPTIONS: PARENTS@TITSCOURS@GMAIL.COM

A l'affiche !



Fête Républicaine
18 Juillet 2023
STADE DE LA RIVIERE
A PARTIR DE 19H

Animations
Jeux pour enfants

RESTAURATION
et BUVETTE SUR PLACE

 www.montmeyran.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE
16.06.2023
À PARTIR DE 19H

PLACE DE LA MAIRIE
PLACE DE L'ÉGLISE
PLACE DE LA FONTAINE

RESTAURATION AUPRÈS DE NOS COMMERÇANTS

Orchestre de musique classique
Ska punk / Rock / Batucada / Blues
Variétés françaises et internationales



Nouveau à Montmeyran



iad Réussissez votre PROJET IMMOBILIER avec Isabelle


Isabelle TRETON
06 04 08 65 44

 Suivez-moi

Pet'Attitude

AUBERT Solène

Comportementaliste félin & lapin - Massage canin

- Pet Sitting

site: <https://pet-attitude.fr> et <https://solene-petsitter.wixsite.com/drome>

téléphone: 0649080464

email: contact@pet-attitude.fr

facebook: <https://www.facebook.com/pet.attitude26>

Instagram: https://www.instagram.com/pet_attitude/



Joël Entretien Dépannage Chaudière

- ✓ Ouvrier qualifié, 18 ans d'expérience.
- ✓ Entretien annuel et dépannage de chaudière (gaz, fioul et bois).
- ✓ Désembouage plancher chauffant.
- ✓ Détartrage.

06.72.26.04.81

jedchaudiere@gmail.com

26120 Montmeyran



Le tourisme au fil du temps... (partie 1)

Dans les années 1960, un camping a été créé, au stade de la rivière. Et durant une quinzaine d'années il a été très florissant. La plupart des vacanciers faisaient de courts séjours, pour se reposer et visiter la région en remontant de la cote d'azur. Des belges de Liège, M. et Mme CAES, sont tombés sous le charme de Montmeyran en rentrant du Sud et sont revenus chaque année en Août, durant 1 mois, ils se sont intégrés à la vie du village, découverte de la pétanque, apprécié le «pastic», visité notre belle région de la Drôme et ont su se faire de nombreux amis.



En 1982, Monsieur BRETOUZE, maire du moment, l'a fait citoyen d'honneur de Montmeyran pour ses 20 années de fidélité au camping.

C'est M. BADAR, notre garde-champêtre, qui avait la charge matin et soir de récolter le paiement des nuitées, et Mme BADAR entretenait les sanitaires.

Le camping a également beaucoup servi lors des rencontres avec le jumelage. Mais petit à petit, le camping s'est déserté, il a été fermé, et les sanitaires ont été intégrés à ceux du foot.

Aujourd'hui, ce sont des chambres d'hôtes et des gîtes qui ont pris le relais pour accueillir les vacanciers curieux de découvrir Montmeyran et ses environs...

LA GRANDE MAISON

(maison et tables d'hôtes)
Audrey et Séverine LAUZIER
78 chemin des Gardons
09 52 58 04 80
www.lagrandemaisondrome.com



«La Grande Maison est une bâtisse de charme du XIXème siècle située dans un parc de 4000m² face au Vercors pouvant vous accueillir soit en formule maison d'hôtes ou alors en gîte de manière

autonome. L'ancien pigeonnier a été entièrement rénové en 2022 laissant place à un gîte duplex indépendant. La Grande Maison a également développé des offres sur-mesure dans le cadre de réunions ou séminaires professionnels. Enfin, il est possible de réserver à l'occasion d'un brunch ou bien tout ou partie du domaine pour un anniversaire, baptême, mariage, shooting photos. Nous avons repris La Grande Maison en famille mi-décembre 2019, composée des deux soeurs Audrey et Séverine Lauzier ainsi que de Jérôme Jomaron, le conjoint de Séverine.

Nous avons la volonté de communiquer, nous rencontrer et travailler main dans la main avec vous dans le but de dynamiser la commune mais aussi faire connaître Montmeyran à nos hôtes.»

GITE – 45 - GRESSE Lionel
CHEMIN DE LA COMBE
06 50 88 01 29
lionel.gresse@gmail.com



L'HARMAS - PERARO Caroline

06 64 99 36 58
lharmas-gite-montmeyran.jimdo.com
facebook.com/Gite-LHarmas-Montmeyran

« Nous tenons un gîte de village pour accueillir jusqu'à 5 personnes le temps d'un WE ou pour la semaine.

J'ai grandi à Montmeyran et nous avons acheté notre maison dans le village en 2011, nous avons rénové l'appartement au RDC pour en faire un gîte agréable. Nous avons ouvert le gîte en 2017.

Nous aimerions développer la filière touristique, avec des balades à faire à pied ou à vélo, une liste des producteurs avec magasin à la ferme... »

LES COQUELICOTS - Grégory et Audrey PINGUET

726 chemin du Colombier
04 75 60 30 68 – 06 63 58 73 72
gite-les-coquelicots@orange.fr
chambres-hotes.fr/chambres-hotes_gite-et-chambre-d-hotes-les-coquelicots_montmeyran_34370.htm

LE COLOMBIER - Bertrand PASSOT

Gîte de France
1567 chemin du Colombier
06 75 75 78 84
gites-de-france-drome.com/fiche-hebergement-G206001.html

L'ESPERANCE- Francis TEISSIER

23 rue Paulgrand 06 59 99 45.16
francisteissier@orange.fr
gites-esperance-en-drome.fr

Permanences des élus

Maire : Olivier ROCHAS

Sur rendez-vous le samedi matin

1ère adjointe : Isabelle VATANT

Social, santé, enfance, jeunesse, personnes âgées sur rendez-vous

2ème adjoint : Régis MARCEL

Communication, information, participation citoyenne, transition écologique sur rendez-vous

3ème adjointe : Amélie RAVEL

Urbanisme, aménagement du territoire sur rendez-vous le samedi matin

4ème adjoint : Laurent TERRAIL

Travaux, voirie, réseaux, bâtiments communaux sur rendez-vous

5ème adjointe : Sylvie ROUVIER

Animation, sports, devoir de mémoire, jumelage, culture, vie quotidienne et patrimoine sur rendez-vous

Autres permanences

Anciens combattants

Permanence le 4e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h
06 77 24 50 58

Relais assistants maternels

Stéphanie PELERIN

Permanences sur rendez-vous à Montmeyran : lundi de 13h30 à 17h
04 75 85 30 79
ram-chabeuil@valenceromansagglo.fr

Conciliateur de justice :

Yves GIRARD

sur rendez-vous en mairie
04 75 59 30 26

A Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro sont à remettre en mairie avant le

10 juillet 2023

communication@montmeyran.fr

Etat Civil

Avis de naissance

Sofiane RISSOAN
Né le 20 mars 2023

Milya DELAY
Née le 2 mai 2023

Avis de mariage

Céline POLOSSE
Mathieu ORIOL
Le 22 avril 2023

Axelle BERTHET
Olivier NORAZ
Le 5 mai 2023

Avis de décès

Jean-Pierre GUILHOT (68 ans)
chemin de Bernoir

Mairie

**horaires d'ouverture
au public
du 10 juillet au 25 août**
du lundi au vendredi
de 8h à 12h30

04 75 59 30 26
mairie@montmeyran.fr
www.montmeyran.fr

Numéros d'urgence

Pompiers	18 ou 112 (portable)
Samu	15 ou 112
Gendarmerie	04 75 59 00 22
GRDF gaz	08 00 47 33 33
ENEDIS électricité	09 72 67 50 26
VEOLIA eau	09 69 32 34 58
VRA Assainissement	04 75 75 41 33

Agenda

JUIN

Vendredi 2

MJC / Gala
ACCA / AG

Samedi 3

BOULES / Challenge GONNET
TCM / Viens jouer avec papy mamie

Mardi 6

TCM / apéro beach

Vendredi 9

MEDIATHEQUE / BiblioKfé 17h

Samedi 10

ECOLE STE MARIE / vide grenier
APPL / yoga au dojo
POULP / après midi pétanque

samedi 10 et dimanche 11

DAV / exposition peintres et sculpteurs

Lundi 12

REUNION PUBLIQUE MUTUALP 18h

Mercredi 14

PETANQUE / Concours tripléte vétérans

Vendredi 16

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21

TCM / fête de l'école de tennis

Vendredi 23

AMICALE LAIQUE / Kermesse école Roger MARTY

Samedi 24

TCM / fête du club

Dimanche 25

ESSENTIEL / championnat de France de Karaoké

Vendredi 30

ECOLE SAINTE MARIE / Kermesse

JUILLET

Mercredi 5

TCM / Portes ouvertes

Jedi 6

MARCHÉ GUINGUETTE

Samedi 8

BOULES / Grand Prix G PELURSON

Jedi 13

FÊTE RÉPUBLICAINE

Lundi 24

DON DU SANG / 15H30-19H

Samedi 29

Fête de la FNACA